

**Association France Palestine Solidarité 63 (AFPS63)**  
**Maison de l'Oradou**  
**88, rue de l'Oradou**  
**63000 Clermont-Ferrand**

Clermont-Ferrand, le 7 avril 2010

**RECOMMANDEE A.R.**

- à à XXXX
- ( 12 distributeurs de produits Soda-Club )

- Madame, Monsieur le Directeur,  
Votre établissement propose à la vente des produits présentés comme provenant d'Israël.

L'accord d'association entre l'Union Européenne et ce pays, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2000, fait bénéficier celui-ci de conditions d'exportation privilégiées dans les pays membres de l'Union. Cet accord précise toutefois que ces avantages s'appliquent exclusivement aux biens produits sur le territoire de l'Etat d'Israël (article 83).

Or de nombreuses marchandises agricoles et industrielles déclarées israéliennes proviennent en fait de colonies établies dans les Territoires Palestiniens occupés depuis 1967, en violation du Droit international rappelé dans de nombreuses résolutions de l'O.N.U. En l'occurrence dans votre magasin sont vendus des produits Soda Club. Ces gazéificateurs d'eau ainsi que les recharges et d'autres consommables sont produits dans la colonie israélienne de Mishor Adoumim en Cisjordanie, territoire palestinien militairement occupé ce qui déjà pose un sérieux problème d'éthique et de violation du droit international.

A quoi s'ajoute une absence totale d'information sur leur origine réelle : vous n'indiquez pas la provenance de ces produits alors qu'il s'agit là d'une obligation légale conformément à l'article 6 de la « *DIRECTIVE 2005/29/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 11 mai 2005 relative aux pratiques commerciales déloyales des entreprises vis-à-vis des consommateurs* ».

C'est pourquoi, Madame, Monsieur, nous vous demandons - dans les normes d'un commerce éthique et respectueux des droits des consommateurs - de ne plus mettre en vente ces produits.

Dernièrement les produits Soda Club ont été retirés de la vente dans plusieurs endroits pour ces raisons. Nous sommes prêts à vous donner toutes autres informations utiles et espérons que vous respecterez les principes d'un commerce éthique et loyal.

Au cas où votre magasin persisterait malheureusement à vendre ces produits, en toute connaissance de cause, nous avons prévu d'informer vos clients sur cette situation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Paul Hénault,

Président AFPS 63

et, par délégation, les 22 organisations soussignées qui s'associent à ce courrier :

- **Alter Ekolo 63**, <http://alterekolo-auvergne.org/index.php?perma=1151949118>, représenté par Yves Gueydon
- **Association des Amis du temps de cerises** (64 rue du Port, 63 000 Clermont-Ferrand), représentée par André Bellerose
- **Association Des Elus Communistes et Républicains (ADECR 63)** (34 rue des clos, BP 63, 63019 Clermont Ferrand), représentée par son Président, Jean Claude Jacob, Vice Président de Riom Communauté
- **Association France Palestine Solidarité 63** (88, rue de l'Oradou, 63000 Clermont-Ferrand), représentée par son Président, Paul Hénault
- **ATTAC 63** (Maison des Associations, 2 Bd Trudaine, 63 000 Clermont-Ferrand ), représentée par son Président, Claude Vallenet
- **CIMADE 63** (11 rue Marmontel 63000 Clermont-Ferrand), représentée par son Président, Emmanuel Bouhier
- **Confédération Générale du Travail, Union Départementale-CGT 63** (29 rue Gabriel Péri, Maison du Peuple, 63 000 Clermont-Ferrand), représentée par son Secrétaire, Philippe Bonnet
- **Confédération Générale du Travail, Union Locale-CGT Clermont-Ville** (29 rue Gabriel Péri, Maison du Peuple, 63 000 Clermont-Ferrand), représentée par sa Secrétaire, Marie Scotto
- **Espaces Marx 63** (Maison des Beaumontois, rue René Brut, 63110 Beaumont) représenté par sa Présidente, Anne-Marie Michel
- **Fédération Syndicale Unitaire (FSU) Puy-de-Dôme** (29 rue Gabriel Péri, Maison du Peuple, 63 000 Clermont-Ferrand), représentée par Joëlle Carpentier, Brigitte Licheron, Roland Lebeau, André Marol et Claude Delétang, co-Secrétaires Fédéraux Départementaux
- **Les Verts Auvergne** (11 rue des Deux Marchés 63000 Clermont-Ferrand) représentés par Yves Reverseau, Secrétaire Régional des Verts Auvergne, et Conseiller municipal délégué de Clermont-Ferrand
- **Ligue des Droits de l'Homme 63** (21 rue Jean Richepin, 63000 Clermont-Ferrand) représentée par son Président Mohanad Al Abbas
- **Mouvement de la Paix , Comité du Puy de Dôme** (83 Av Jean Noëllet 63110 Beaumont), représenté par Christine Thomas-Bichon
- **Nouveau Parti Anticapitaliste 63 (NPA)** (27 rue des cordeliers, 63000 Clermont-Ferrand), représenté par Alain Laffont
- **Parti Communiste Français, Fédération du Puy-de-Dôme** (34 rue des Clos, 63000 Clermont-Ferrand), représentée par son Secrétaire, Cyril Cineux
- **Parti Communiste Français, Section Duclos** (83 Av Jean Noëllet 63110 Beaumont), représentée

par son Secrétaire, Roger Bichon

- **Salam Shalom** (21 rue Jean Richepin, 63000 Clermont-Ferrand), représentée par Béatrice Bussac, membre du bureau chargé des relations extérieures
- **Solidarité-Tchéchénie 63** (Maison de l'Oradou , 88 rue de l'Oradou, 63 000 Clermont-Ferrand), représentée par Claude Forestier
- **Union Syndicale SOLIDAIRES (SUD)-Auvergne** (28 rue Gabriel Péri, 63 000 Clermont-Ferrand), représentée par son Secrétaire Général, Patrick Vélard
- **UNEF Auvergne** (Faculté de lettres et de sciences humaines, 29 bd Gergovia 63000 Clermont Ferrand), représentée par son Président Simon Lamure
- **Université Populaire et Citoyenne (UPC63)** (3 rue Gaultier de Biauzat 63000 Clermont-Fd), représentée par Jean-Michel Duclos, conseiller municipal de Clermont-Ferrand
- **UTOPIA 63** (24 rue du Nohat, 63300 Thiers), représentée par son Délégué Départemental, Claude Servy